

Indices mesurés

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **57 (1929-1932)**

Heft 229

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les différentes des mêmes individus: feuilles périchétiales, pé-rigoniales, caulinaires, raméales; il peut être différent chez les feuilles de la même tige: feuilles inférieures (âgées), supérieures, comales; pour certaines espèces à feuilles inégales (*Timmia* spp. par exemple), il est différent pour les petites et les grandes feuilles. Il convient donc d'opérer toujours sur des feuilles de la même catégorie: feuilles moyennes de la tige (feuilles comales chez les *Bryum*), afin que les résultats soient comparables.

Le tissu cellulaire peut être quelque peu différent, en outre, sur les tiges différentes du même exemplaire (touffe, gazon, etc.), ce qui rend nécessaire de déterminer l'indice moyen sur des feuilles prélevées de plusieurs tiges.

Dans la feuille elle-même, nous devons distinguer des zones dont le tissu est, en général, différent. C'est ainsi que les cellules supérieures ou apicales, moyennes ou basilaires, celles des angles (angulaires), ou des oreillettes (auriculaires) diffèrent en général de dimensions et souvent de forme. Les indices mesurés pour ces différentes zones représentent souvent des caractères spécifiques intéressants ou même importants.

Dans les cas où la zone cellulaire n'est pas spécifiée, l'indice se rapporte à la partie moyenne médiane (en longueur et largeur) de la feuille. Cette zone doit être délimitée exactement dans le cas où les cellules décroissent graduellement de la base au sommet (*Grimmia* spp.): un déplacement relativement faible de la préparation peut, en effet, entraîner des changements notables dans la valeur de l'indice.

b. Tissu de l'exothecium. — L'indice cellulaire relatif au tissu de la paroi capsulaire représente, lui aussi, un caractère intéressant pour la diagnose des types systématiques. La numération des cellules se fera, pour ce tissu, à la partie médiane de la capsule, à égale distance entre l'orifice et la base ¹.

INDICES MESURÉS

Les indices donnés ci-après représentent les moyennes obtenues par les numérations exécutées sur plusieurs feuilles

¹ Pour les capsules qui présentent des stries et interstries longitudinales inégalement épaissies (*Orthotrichum*, *Encalypta* spp.), dont le tissu est en général fort différent, il sera nécessaire, le cas échéant, de distinguer l'indice des stries et celui des interstries.

(cinq au moins), prélevées sur des tiges différentes de l'exemplaire étudié; ils peuvent être considérés comme les indices moyens de ces exemplaires.

Les dimensions moyennes des cellules sont indiquées en μ .

Les mesures de l'indice ont été faites, dans la règle, sur les feuilles moyennes (bien vertes) de la tige; celles se rapportant à d'autres feuilles sont désignées par f. supér., f. infér., f. pch. (périchétiales), f. comales, etc. Les indices pour la membrane capsulaire [exothec.] sont entre crochets.

Les indices sans autre indication se rapportent aux cellules moyennes médianes du limbe foliaire; ceux relatifs aux autres zones sont entre parenthèses (cel. supér., apicales, infér., basil., alaires, auric., etc.). J'indique, entre parenthèses également, les minimum et maximum observés. L'indice 32×43 ; 730 (525-995) se lit donc: cellules moyennes médianes du limbe des feuilles moyennes de la tige, 32 sur 43 μ , 730 au mm^2 , minimum observé 525, maximum 995.

Pour une série d'individus appartenant au même type spécifique, le rapport de l'indice maximum à l'indice minimum est une mesure de la variation de l'indice; j'appellerai **coefficient de variation** ce rapport indice maximum: indice minimum.

Autres abréviations: Rabenh. Br. europ., B. H., Bryotheca helvetica, Br. fenn. V. F. Brotherus, Bryotheca fennica, Br. bohem. E. Bauer, Bryotheca bohemica, M. amer. bor., Sullivant et Lesquereux, Musci Americae borealis, M. Gall., Husnot, Musci Galliae, M. E. e., E. Bauer, Musci europaei exsiccati, Br. iber., P. Allorge, Bryotheca iberica, etc.

A. Acrocarpes.

Acaulon piligerum (Sion, B. H.) F. pch. 17×40 ; 1500. (cel. supér. 17×31 ; 1950) (1800-2100). (cel. infér. 20×80 ; 620).

Amphidium Mougeotii (Arolla, B. H.) $8,7 \times 10,5$; 11484 (9020-15060).

(B. H. 60) 9×10 ; 11016 (9192-16894).

(fo. gracilis) (B. H. 54) 9×9 ; 13800.

Andreaea alpestris (B. H.) F. pch. 10×15 ; 5715 (5055-6265) (cel. inf. $8,7 \times 24$; 5165) (4296-6600).

(Arolla, B. H.) F. pch. 10×10 ; 9130 (7700-10010) (cel. inf. $11,5 \times 83$; 2418) (2200-2638).